

# Plan d'Action Communal Trame Verte et Bleue 2016 - 2018



## La Jarrie-Audouin (17)

Accompagnement et rédaction réalisés par  
Naïs Aubouin et Maxime Leuchtmann – Nature Environnement 17

# Sommaire

<b>Introduction/Contexte .....</b>	<b>1</b>
Le dispositif Trame Verte et Bleue .....	1
Les motivations de la mairie.....	2
Etat des lieux : La Trame Verte et Bleue sur la Jarrie-Audouin .....	2
<b>Fiches actions.....</b>	<b>6</b>
Action n °1 .....	7
Action n °2 .....	10
Action n °3 .....	13
Action n ° 4 .....	15
Action n °5 .....	17
Action n °6 .....	20
Action n °7 .....	22
Action n °8 .....	24
Action n °9 .....	26
Action n °10 .....	28
Action n °11 .....	30
Action n °12 .....	33
Action n °13 .....	35
Action n °14 .....	38
Action n °15 .....	40
<b>Calendrier des actions .....</b>	<b>43</b>
<b>Budget .....</b>	<b>44</b>
<b>Plan de financement.....</b>	<b>45</b>

# Introduction/Contexte

## Le dispositif Trame Verte et Bleue

Devant l'érosion inquiétante de la biodiversité que nous connaissons aujourd'hui, la France s'est dotée d'une stratégie nationale pour le développement durable en 2004, consacrée par le Grenelle de l'Environnement.

La conservation des espèces et des espaces évolue désormais vers une approche globale, le « réseau écologique européen ».

La constitution d'une Trame Verte et Bleue (TVB) nationale, engagement n°73 du Grenelle, en constitue l'une des mesures phares et porte l'ambition de contrecarrer le déclin de la biodiversité, y compris « ordinaire ».

La TVB est constituée de continuités écologiques terrestres et aquatiques composées de « réservoirs de biodiversité » et de « corridors écologiques » (réseaux de haies, réseaux hydrographiques, etc.). L'élaboration de la TVB à l'échelle nationale, si elle se veut pertinente et efficace, doit nécessairement être la résultante d'un travail approfondi d'études et de concertation à l'échelle locale. C'est pourquoi ont été élaborés dans un premier temps à l'échelle régionale des Schémas Régionaux de Cohérence Ecologique (SRCE), documents de planification et outil d'aménagement du territoire. Convaincu que la commune est l'échelle la plus pertinente pour la mise en œuvre opérationnelle de la TVB, la Région Poitou-Charentes a mis en place un nouveau plan en faveur de la reconquête de la biodiversité, adopté à l'automne 2014, en direction des communes. Le dispositif TVB Poitou-Charentes constitue le socle de la politique régionale pour le patrimoine naturel. Il vise à :

- Accompagner la mise en œuvre de la TVB,
- Aider à son appropriation par les collectivités locales,
- Réaliser des actions concrètes en faveur de la biodiversité et des continuités écologiques, aquatiques et terrestres.

Pour répondre au plus grand nombre, la région Poitou-Charentes a ainsi proposé aux communes 2 niveaux d'engagement. Le premier, le « pass communal » permet aux communes volontaires (sauf communes de plus de 10 000 habitants) de choisir, parmi un panel de 10 actions, 4 actions qu'elle souhaite mettre en œuvre sur sa commune.

Le second, plus ambitieux, propose aux communes volontaires un accompagnement par une équipe technique mise à disposition pour réaliser le diagnostic des enjeux de la TVB du territoire communal et élaborer le Plan d'Actions Communal permettant par la suite la mise en œuvre concrète d'actions sur la commune.

La commune de La Jarrie-Audouin a répondu au second niveau d'engagement, impliquant l'élaboration d'un Plan d'Actions Communal. Elle est accompagnée pour ce faire par l'association de

protection de la nature « Nature Environnement 17 » pour laquelle Maxime Leuchtmann et Naïs Aubouin sont les interlocuteurs.

## Les motivations de la mairie

La préservation du patrimoine local est la motivation principale de la mairie. Une association, La Pierre Chenine, avait d'ailleurs été créée afin de protéger et valoriser le petit patrimoine bâti de la commune. Dans cette même optique, la mairie souhaite désormais s'engager davantage dans la préservation du patrimoine naturel et investir les acteurs locaux dans cette démarche.

La mairie a d'ailleurs d'ores et déjà intégré certaines problématiques environnementales à la gestion de son territoire. Pour exemples :

- Elle mène une politique de réduction des déchets ;
- L'éclairage public (église comprise) est coupé pendant la nuit ;
- Les bords de routes sont entretenus par gestion différenciée (sans plan de gestion rédigé) et aucune fauche n'est réalisée entre Avril et Septembre ;
- Les produits phytosanitaires sont utilisés uniquement dans le cimetière et sur les places du village. Le bulletin municipal est en plus l'occasion de rappeler régulièrement à la population l'importance de réduire les produits phytosanitaires.
- Elle s'évertue à faire respecter la protection mise en place sur les éléments arborés de la commune, notamment vis-à-vis des coupes et arrachages, soumis à autorisation. L'importance des haies est régulièrement rappelée à la population par le biais du bulletin municipal.

La commune sort un Bulletin municipal 2 fois par an. Le dernier numéro propose un article d'une page pour informer la population sur le dispositif TVB et sur la démarche entamée par la commune. Le bulletin municipal pourra continuer à être le support des informations relatives à ce projet.

## Etat des lieux : La Trame Verte et Bleue sur la Jarrie-Audouin

Diverses cartes ont permis de mettre en avant les grands ensembles paysagers présents sur la commune, que constituent **la plaine, les boisements, la zone urbaine et les zones humides où se côtoient cours d'eau et prairies**. L'occupation du sol présentée a été réalisée à partir des bases de données du Corine Land Cover 2012 (base de données européenne produite par photo-interprétation d'image satellites) et du Registre Parcellaire Graphique 2012 (base de données des utilisations faites des parcelles agricoles, se basant sur la déclaration faite chaque année par les agriculteurs). Il est également à retenir la présence du **Bois d'Essouvert** et de la **Vallée de la Boutonne**, réservoirs de biodiversité d'importance, présents dans un rayon de 5 km autour de la commune.

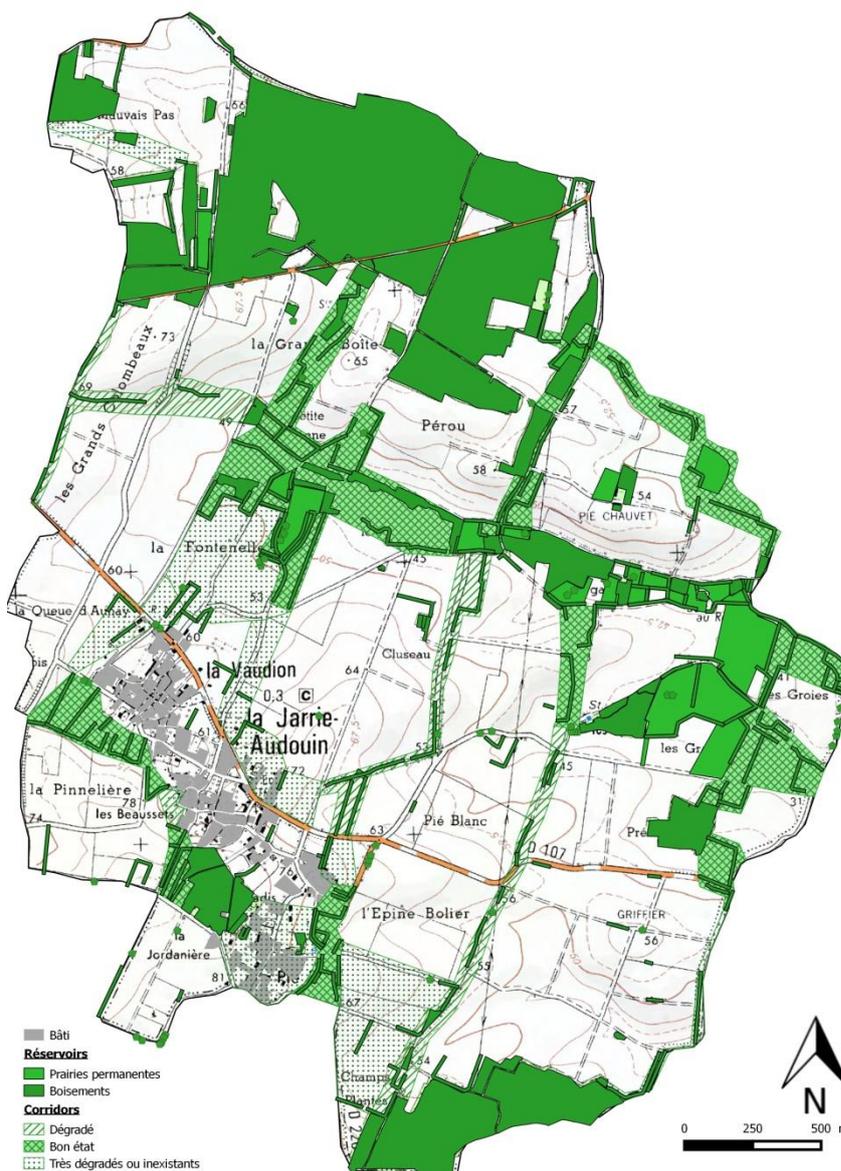
### La Trame bocagère

La commune de La Jarrie-Audouin dispose d'une trame bocagère très intéressante et très bien conservée, elle-même composée d'une trame verte (habitats terrestres arborés et/ou à forte valeur patrimoniale) et d'une trame bleue (habitats aquatiques). Les trames telles qu'elles sont définies dans le contexte des dispositifs « trame verte et bleue » sont constituées de « Réservoirs de biodiversité », qui représentent les habitats préservés et riches en biodiversité, et de « corridors écologiques », qui permettent de relier entre eux les réservoirs de biodiversité en permettant le déplacement des espèces.

### La Trame verte

A La Jarrie-Audouin, les réservoirs de biodiversité sont représentés par les prairies permanentes (situées en zones humides) et les boisements. Les haies constituent des corridors, plus ou moins dégradés, permettant le passage (ou non, dans le cas où la dégradation du corridor est trop importante) de nombreuses espèces.

La carte 1 représente ces réservoirs et corridors, dont certains sont dégradés (hachurés), voire très dégradés (pointillés). Ces notions de dégradations sont toutefois très relatives, déterminées ainsi selon l'état des corridors sur le reste de la commune, et ne prenant pas en compte l'aspect qualitatif de la haie.



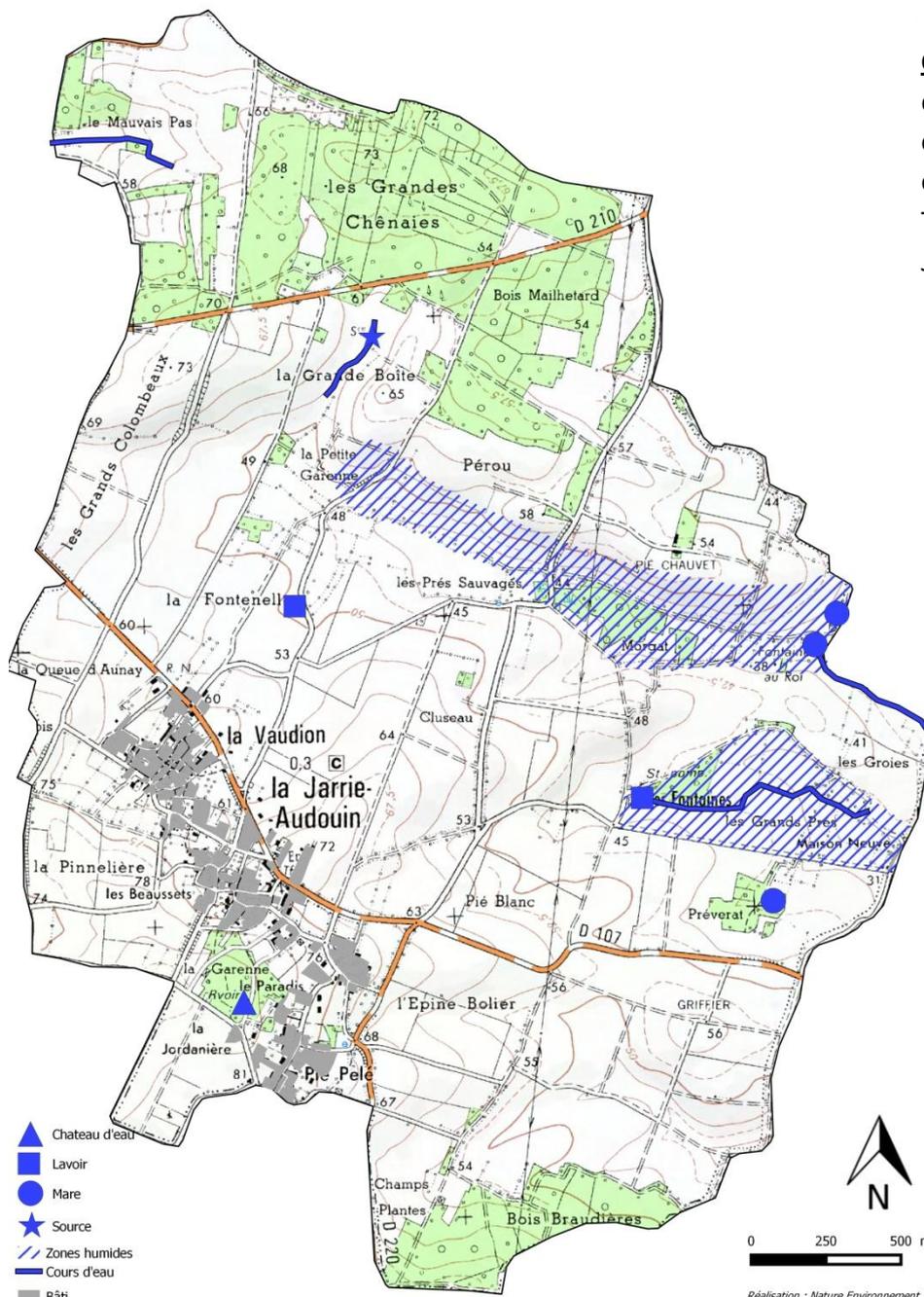
**Carte 1** : Réservoirs de biodiversité et corridors biologiques arborés constitutifs de la Trame verte sur la Jarrie-Audouin

## La Trame bleue

A la différence de la trame verte, nous considérerons que tous les constituants de la trame bleue sont à la fois réservoirs de biodiversité et corridors.

La trame bleue est principalement représentée par les zones humides, avec la présence sur celles-ci de cours d'eau et de points d'eau tels que mares et lavoirs. S'il peut être difficile d'intervenir à l'échelle des cours d'eau et fossés, la création de mare permet de reconstituer des corridors pour bon nombre d'espèces (amphibiens, libellules, reptiles, plantes, mammifères ...), utilisées pour y vivre ou simplement pour s'y abreuver.

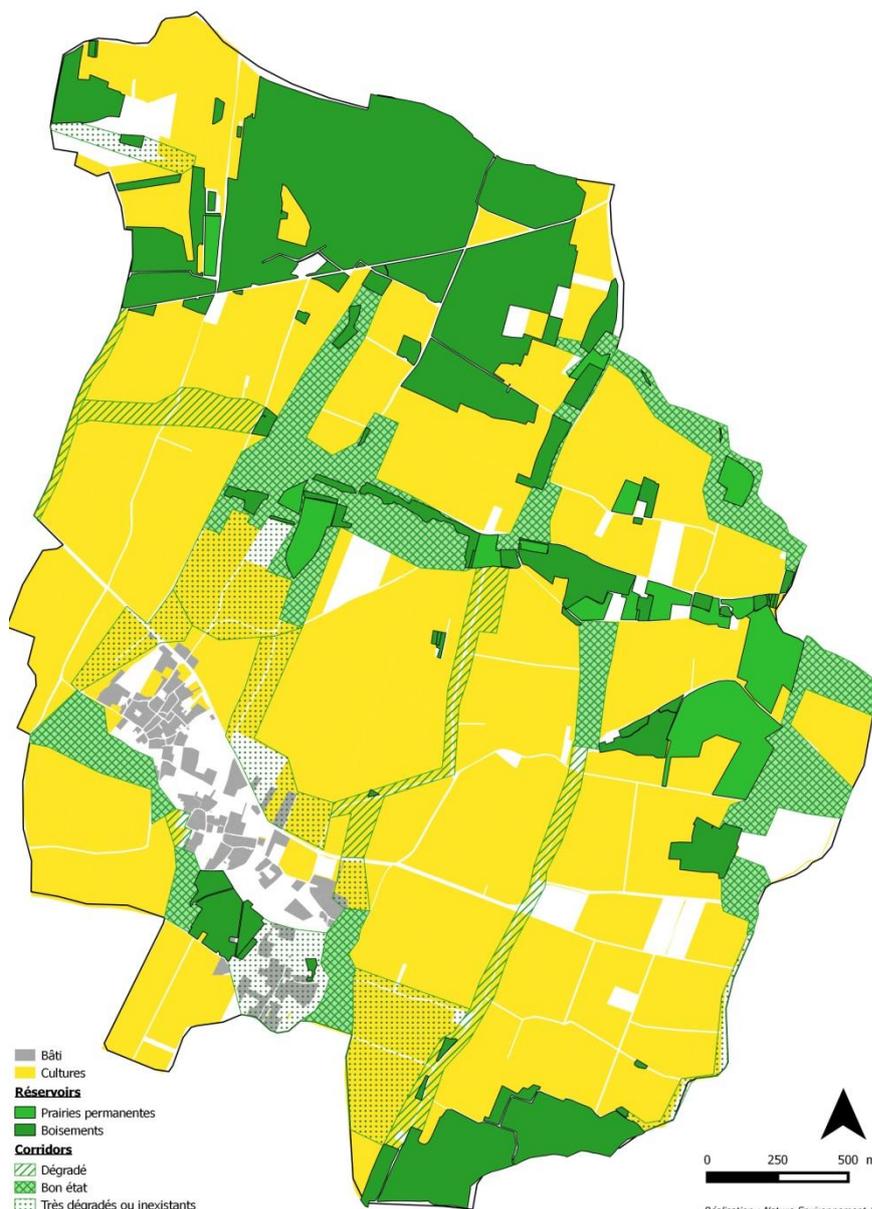
Certains points d'eau ne nécessitent aucuns travaux (source de la Grande Boite) ou font d'ores et déjà l'objet de travaux très intéressants (lavoir des Fontaines).



## La Trame jaune

Même si la notion de trame n'est pas très adaptée aux zones de cultures, il est important de prendre en compte ces milieux. La commune de La Jarrie-Audouin présente un fort enjeu de conservation concernant l'avifaune de plaine, avec la nidification notamment du Busard cendré et de l'Œdicnème criard. Ces espèces ont besoin de milieux ouverts. On constate que les reconstitutions des trames vertes bleues telles qu'elles ont été proposées n'entravent en rien à ces espèces puisque permettant de conserver de larges zones ouvertes, où les cultures céréalières prédominent.

Cependant le potentiel d'accueil de ces espaces ouverts peut être amélioré, en augmentant notamment la disponibilité alimentaire, en favorisant certains cortèges d'insectes, notamment des pollinisateurs et les papillons. De plus, notons que ces insectes constituent des auxiliaires de cultures non négligeables, permettant de lutter contre les ravageurs de cultures. Outre la diminution de l'emploi de pesticides ou la mise en place de bandes enherbées le long des cultures, actions incombant uniquement à la volonté des agriculteurs, il peut être mis en place des zones d'alimentation et de reproduction pour ces insectes sur les espaces communaux.



**Carte 3 :** Éléments constitutifs de la Trame jaune sur la Jarrie-Audouin

## Fiches actions

Le plan d'action Trame Verte et Bleue de la Jarrie-Audouin se décline en 15 actions. 5 sont des actions à caractère pédagogique auprès des écoles et/ou du grand public, 6 ont pour objet l'aménagement et la gestion en faveur de la biodiversité et de la trame verte et bleue sur la commune, 3 actions associent ces 2 aspects (sensibilisation et aménagement), 1 action concerne la valorisation du patrimoine naturel.

N° Action	Nom Action	Priorité
<b><i>Aménagement/gestion du territoire</i></b>		
1	Restauration et création de mares	1
2	Plantation de haies	1
3	Engagement dans la démarche Terre saine et rédaction du plan de gestion différenciée	1
4	Achat de matériel	1
5	Construction et aménagement de gîtes pour les hirondelles et les chauves-souris	2
6	Plantation de jachères	3
<b><i>Sensibilisation/Education à l'environnement</i></b>		
7	Animation Grand public sur les chauves-souris	1
8	Animation scolaire sur la haie et plantation avec l'école de Loulay	1
9	Animation scolaire sur les corridors écologique à l'école de Loulay	1
10	Animation Grand public sur les amphibiens	2
11	Animation scolaire sur la construction d'abris pour la faune sauvage par l'école de Loulay	3
<b><i>Aménagement et sensibilisation</i></b>		
12	Mise en place d'un jardin partagé aromatiques biologique	2
13	Mise en place d'un verger partagé	2
14	Mise en place d'un rucher communal pédagogique	2
<b><i>Valorisation du patrimoine naturel</i></b>		
15	Complément d'un sentier de découverte	1

Ces différentes actions sont détaillées ci-dessous au travers de fiches actions.

<b>Action n °1</b>	<b>Restauration et création de mares</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Amélioration/complément de la trame bleue
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

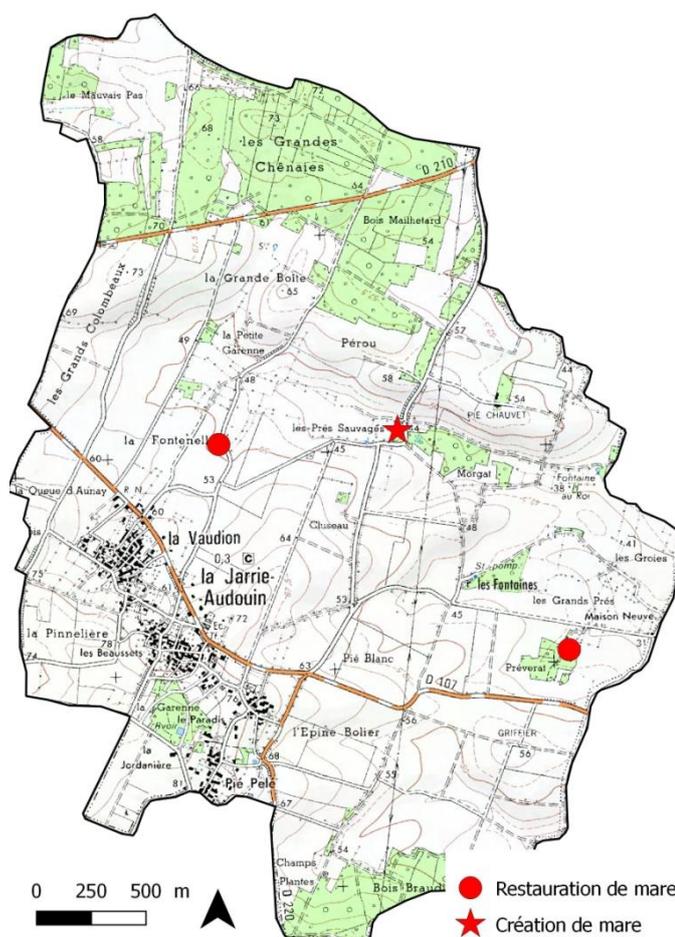
Restauration de 2 mares déjà en place sur la commune et création d'une nouvelle : Les mares constituent des milieux aquatiques d'eau douce d'une grande richesse. Ils sont notamment le siège de la reproduction des amphibiens ou encore des odonates. Il est important de conserver les mares existantes voire d'en créer de nouvelles pour densifier la trame bleue et permettre ainsi le déplacement et la dispersion des espèces dont tout ou partie du cycle biologique se déroule en milieux aquatiques. Parmi les mares présentes sur la commune, 2 seront restaurées. Ces mares accueillent d'ores et déjà la reproduction d'amphibiens (Grenouille agile dans l'une, Crapaud commun et Triton palmé dans l'autre), cependant leurs caractéristiques mériteraient d'être améliorées pour offrir un potentiel d'accueil plus important.

### Objectifs

Créer des espaces favorables aux espèces dont tout ou partie du cycle biologique dépend des milieux aquatiques (amphibiens, odonates, etc.) et densifier les corridors aquatiques sur la commune.

## Situation

### Localisation



### Maîtrise foncière

Public/Privée (1 mare privée à restaurer)

### Mise en œuvre

<b>Action n °1</b>	<b>Restauration et création de mares</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Amélioration/complément de la trame bleue
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Technique

### Description

La mare situé en bordure du lavoir des Fontenelle présente des berges très pentues ce qui s'avère inhospitalier pour les amphibiens mais aussi et surtout pour l'implantation d'herbiers aquatiques (support de pontes pour de nombreuses espèces). Cette fera donc l'objet d'un reprofilage de la berge nord, afin d'obtenir une pente de 10 %. De plus, une mare présentant une berge à pente douce présente d'autant moins de danger pour les personnes, particulièrement dans un site comme celui-ci, assez visités par le public. La mare située dans une clairière du bois de Prévérat profitera également d'un reprofilage de berges, pour les mêmes raisons que celles citées précédemment. Ce reprofilage, toujours avec un objectif de pente à 10 %, sera effectuée sur les berges Sud et Est. De plus cette mare sera imperméabilisée par la mise en place d'une bâche adaptée (bâche EPDM d'épaisseur 1,20 cm). Ainsi elle présentera un caractère permanent et constituera alors un site où de nombreux animaux pourront venir s'abreuver en été, lorsque les autres points d'eau sont assec. Les abords de cette mare subissent une forte colonisation par les ligneux, entraînant une fermeture du milieu. Or, il est important que les berges bénéficient d'un certain ensoleillement pour permettre notamment le développement d'herbiers aquatiques et de créer un milieu favorable aux espèces héliophiles. Ces actions sur cette mare permettront également d'enrichir la diversité des milieux aquatiques disponibles, les autres points d'eau étant pour la plupart temporaires ou très ombragés. En plus de ces actions de restauration, il est prévu la création d'une mare sur une prairie communale, à l'extrémité de l'une des zones humide. Elle couvrirait une surface de 50 m<sup>2</sup>, avec une profondeur maximale de 1,20 mètre, et des berges en pente douce (10 %). Elle serait elle aussi imperméabilisée avec l'installation d'une bâche adaptée. Quelques plantes aquatiques seront plantées, afin de lancer rapidement la dynamique de colonisation par les herbiers aquatiques. Une attention particulière sera portée sur les espèces choisies, la variété et l'origine des plants. Pour tous ces travaux de restauration et de création, un agriculteur prêtera son tractopelle à la commune. L'ensemble de ces chantiers seront supervisés par la commune et encadrée par une association de protection de la nature, Nature Environnement 17.

### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

### Outils mobilisables

Tractopelle

## Partenaires/Acteurs

Mairie de la Jarrie-Audouin  
 Association la Pierre Chenine  
 Association de chasse  
 Agriculteurs  
 Nature Environnement 17

## Financement

### Etat des demandes

En cours

### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Achat des bâches + feutrine de protection (50 m <sup>2</sup> + 70 m <sup>2</sup> à 10,82 € le m <sup>2</sup> )	1298,4
Achat des plantes aquatiques	200
Accompagnement par une association de protection de la nature	420
Main d'œuvre	231,42
<b>TOTAL</b>	<b>2149,82</b>

<b>Action n °1</b>	<b>Restauration et création de mares</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Amélioration/complément de la trame bleue
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

#### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Région	1918,4
Mairie de la Jarrie-Audouin	231,42
<b>TOTAL</b>	<b>2149,82</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Achat des matériaux : Octobre 2016

Création et restauration des mares : Octobre à décembre 2016

##### Indicateurs de suivi

1 mare créée

2 mares restaurées

<b>Action n °2</b>	<b>Plantation de haies</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Restauration de la trame verte bocagère
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

Plantation de haies champêtres : Certains secteurs de la commune ont été identifiés par NE17 comme présentant d'importantes ruptures de continuités écologiques, notamment entre les zones humides et les boisements, fragilisant ainsi grandement les fonctions des trames vertes sur le territoire. Des plantations de haies ont donc été négociées avec les agriculteurs et propriétaires terriens concernés. Les accords obtenus permettent de replanter des haies sur 2 secteurs dégradés

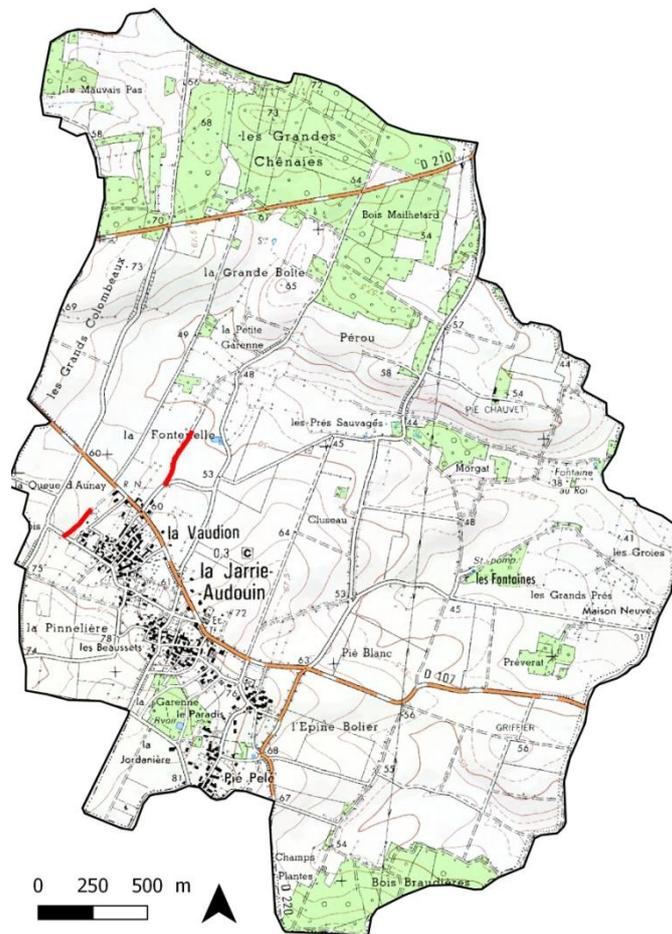
### Objectifs

Restauration de continuités bocagères sur la commune

## Situation

### Localisation

Chantier de plantation de haies : La Fontenelle et La Queue d'Aunay



### Maîtrise foncière

Privé

### Mise en œuvre

Technique

<b>Action n °2</b>	<b>Plantation de haies</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Restauration de la trame verte bocagère
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

### Description

Sur le premier secteur, Les Fontenelles, 1 haie de 260 mètres sera plantée le long des parcelles de M. Poulayeau, agriculteur. Sur le second secteur, une haie de 160 mètres sera plantée le long de la propriété de Mme Chabroux, conseillère municipale. Ces 2 haies seront plantées en continuité de haies existantes et seront des haies doubles (2 rangées d'arbres en quinconce), composées d'essences que l'on trouve localement dans les haies, telles que les Merisier, Néflier, Prunier, Poirier, Erable champêtre, Erable de Montpellier, Chênes, Viorne, Cornouiller, Fusain, Eglantier, Troène, Prunellier, Aubépine et Sureau. Les plantations seront réalisées par les agents communaux, les membres de l'association la Pierre Chenine et un agriculteur. Dans le cadre de l'**Action n°14**, l'école de Loulay participera également à la plantation. Pour cette plantation, les acteurs pourront s'appuyer sur l'expérience de la commune (plusieurs plantations réussies déjà réalisées), sur l'expérience de l'agriculteur et sur la formation qui lui sera délivrée par la chambre d'agriculture de Charente-Maritime dans le cadre de cette plantation, ainsi que sur une fiche technique procurée par la chambre d'agriculture. Les haies seront plantées sur du paillage en broyat provenant du prêt du broyeur de la commune pour les habitants, et les arbrisseaux maintenus à l'aide de tuteurs en acacias pour les arbres de haut-jet, et par des tuteurs en bambous pour les arbustes. Le pralin sera confectionné par les employés municipaux. Les chasseurs auront par la suite la mission de surveiller l'évolution des haies, notamment en rapport avec les dégâts que peut exercer le gibier sur les jeunes plantations. En raison de la plantation récente de haies par la commune, celle-ci détient d'ores et déjà suffisamment de manchons de protection pour le projet de plantation.

### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

### Outils mobilisables

Tracteur, rotobatteur

### Partenaires/Acteurs

Mairie de la Jarrie-Audouin  
Agriculteurs  
Association la Pierre Chenine  
Ecole de Loulay  
Association de chasse  
Chambre d'agriculture  
Mairie de Loulay  
Agriculteurs

### Financement

#### Etat des demandes

En cours

<b>Action n °2</b>	Plantation de haies
<b>Objectif stratégique</b>	Restauration de la trame verte bocagère
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

#### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
<b>Plantation chez M. POULAYEAU</b>	
Achat des plants (50 plants à 3,54 € + 296 plants à 2,94 €)	1047,24
Achat du pralin	0
Achat des tuteurs (50 tuteurs à 0,77 € + 296 tuteurs à 0,10 €)	68,1
<b>Plantation chez Mme CHABROUX</b>	
Achat des plants (30 plants à 3,54 € + 183 plants à 2,94 €)	644,22
Achat du pralin	0
Achat des tuteurs (30 tuteurs à 0,77 € + 183 tuteurs à 0,10 €)	41,4
Main d'œuvre plantation	173,57
<b>TOTAL</b>	<b>1974,53</b>

#### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Chambre d'agriculture	1115,34
Mairie de la Jarrie-Audouin	173,57
Région	685,62
<b>TOTAL</b>	<b>1974,53</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Achat des plants : Novembre 2016

Préparation et plantation : Novembre/Décembre 2016/Janvier 2017

##### Indicateurs de suivi

Linéaire de haies plantées

<b>Action n °3</b>	<b>Engagement dans la démarche Terre saine et rédaction du plan de gestion différenciée</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Pérenniser, formaliser et mettre en valeur l'engagement de la commune pour la réduction de l'utilisation des pesticides et inciter les habitants à s'inscrire également dans cette démarche.
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

Pour protéger la santé, les ressources naturelles et la biodiversité, la Charte Terre saine Poitou-Charentes invite les communes à participer à la réduction des pesticides et à la préservation d'un environnement sain en Poitou-Charentes. La commune de la Jarrie-Audouin, qui est d'ores et déjà engagée contre l'utilisation des pesticides et qui mène une politique en faveur de la biodiversité, souhaite pérenniser son action et la formaliser à travers notamment la rédaction de son plan de gestion différenciée. L'engagement dans le programme Terre Saine sera également l'occasion de former davantage ses employés communaux, mais aussi de mettre en valeur sa démarche et inciter les habitants de la commune à adopter des pratiques plus respectueuses.

### Objectifs

Maintenir et promouvoir un espace communal sain et favorable à la biodiversité

Procurer aux employés municipaux une formation et un document ressource sur les méthodes d'entretien à mettre en place selon les espaces concernés

Sensibiliser les habitants à des pratiques d'entretien plus respectueuses de leur environnement

Mettre en valeur les actions de la commune en faveur de la biodiversité

## Situation

### Localisation

Ensemble des espaces communaux

### Maîtrise foncière

Public

## Mise en œuvre

### Technique

#### Description

Co-construction par un prestataire et la commune d'un plan de gestion différencié adapté au territoire et à l'échelle de la commune. Par le prestataire : Pilotage des réunions de travail, coordination des différentes étapes pour l'élaboration du plan de gestion, méthodologie pour la mise en forme du document, rédaction de documents, aide à la prise de décisions, soutien à la cartographie, propositions de pratiques alternatives au désherbage chimique, soutien au diagnostic des espaces, etc.

Si la commune est actuellement dans une démarche vers le "0 pesticides, certains espaces sont encore traités aux produits phytosanitaires pour des raisons techniques. C'est notamment le cas du cimetière et de quelques espaces gravillonnés. L'achat d'un désherbeur mécanique permettrait d'abolir complètement l'usage des pesticides sur les espaces communaux.

#### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

#### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

#### Outils mobilisables

Aucun

### Partenaires/Acteurs

Mairie de la Jarrie-Audouin

Nature Environnement 17

Agence de l'eau

Région Grande aquitaine via la Charte Terre Saine

### Financement

<b>Action n °3</b>	<b>Engagement dans la démarche Terre saine et rédaction du plan de gestion différenciée</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Pérenniser, formaliser et mettre en valeur l'engagement de la commune pour la réduction de l'utilisation des pesticides et inciter les habitants à s'inscrire également dans cette démarche.
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

#### Etat des demandes

En cours

#### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Prestation (Rédaction du plan de gestion différenciée)	3840
Achat désherbeur mécanique motorisé	3480
<b>TOTAL</b>	<b>7320</b>

#### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Région	2196
Agence de l'eau Adour Garonne	5124
<b>TOTAL</b>	<b>7320</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Octobre 2016 à octobre 2017

##### Indicateurs de suivi

Réalisation d'un plan de gestion différencié

Arrêt de l'utilisation de produits phytosanitaires

<b>Action n° 4</b>	<b>Achat de matériel</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Mettre en place un entretien plus respectueux sur les espaces verts de la commune
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

Concernant l'entretien des haies, la commune utilise jusqu'alors un broyeur à fléaux. Or, le broyeur à fléaux n'a pas été conçu pour tailler les haies mais pour débroussailler les accotements. Son utilisation doit être évitée car il ne taille correctement que les rameaux de diamètre inférieur à 1 cm. Les rameaux et branches de plus grosses sections sont alors déchiquetées. Au vu de l'important linéaire de haie présent sur la commune, il serait intéressant que celle-ci s'équipe de matériel plus adapté et plus respectueux des arbres et des haies. Le lamier à scies est très intéressant de ce point de vue. Il permet de faire des coupes franches sur des larges sections. Cela laisse la possibilité de laisser la haie s'élargir. On peut alors diminuer la fréquence des tailles et n'effectuer qu'un passage, tous les 5 ans par exemple, afin de ramener la haie à sa largeur minimale. Tout comme l'est le broyeur actuellement, ce lamier sera mis à disposition des agriculteurs pour l'entretien de leurs haies.

### Objectifs

Mettre en place un entretien des haies plus respectueux des arbres et de leurs hôtes

## Situation

### Localisation

Ensemble des haies de la commune

### Maîtrise foncière

Public/privé

## Mise en œuvre

### Technique

#### Description

Achat d'un lamier à scies Agradisc et des 2 scies adaptées. Ce matériel sera mis à la disposition des agriculteurs et des habitants possédant des haies sur le territoire.

#### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

#### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

#### Outils mobilisables

Aucun

### Partenaires/Acteurs

Mairie de la Jarrie-Audouin

## Financement

### Etat des demandes

En cours

### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Lamier à scies Agradisc pour 2 scies	4620
Scie diamètre 600	143,76
Scie diamètre 700	360
<b>TOTAL</b>	<b>5123,76</b>

<b>Action n° 4</b>	Achat de matériel
<b>Objectif stratégique</b>	Mettre en place un entretien plus respectueux sur les espaces verts de la commune
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

#### Recettes

	Cofinanceurs	Montant (€)
Région		5123,76
	<b>TOTAL</b>	<b>5123,76</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Achat du matériel : Novembre 2016

##### Indicateurs de suivi

Achat d'un lamier à scie

<b>Action n °5</b>	<b>Construction et aménagement de gîtes pour les Hirondelles et les chauves-souris</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Offrir des sites de reproduction pour les Hirondelles et les Chauves-souris
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

Construction et installation d'une tour à Hirondelles : La tour à Hirondelles sera munie de nids artificiels spécifiques aux hirondelles et de fentes permettant l'accès aux combles de la tour pour les Chauves-souris, permettant ainsi l'installation de colonies de reproduction pour ces 2 taxons.

La mairie de la Jarrie-Audouin est propriétaire d'une salle de réunion, derrière la mairie. Cette salle présente de gros potentiel pour l'accueil des chauves-souris (exposition sud, préau, toiture en ardoise, vastes combles, paysage bocager aux alentours, présence d'élevage) et notamment pour une espèce emblématique en régression pour laquelle la région Nouvelle Aquitaine porte une forte responsabilité en termes de conservation, du fait de l'importance des effectifs présents sur le territoire par rapport à la population nationale : Le Grand rhinolophe *Rhinolophus ferrumequinum*. Il est donc très intéressant d'ouvrir ces combles pour permettre leur accès à cette espèce.

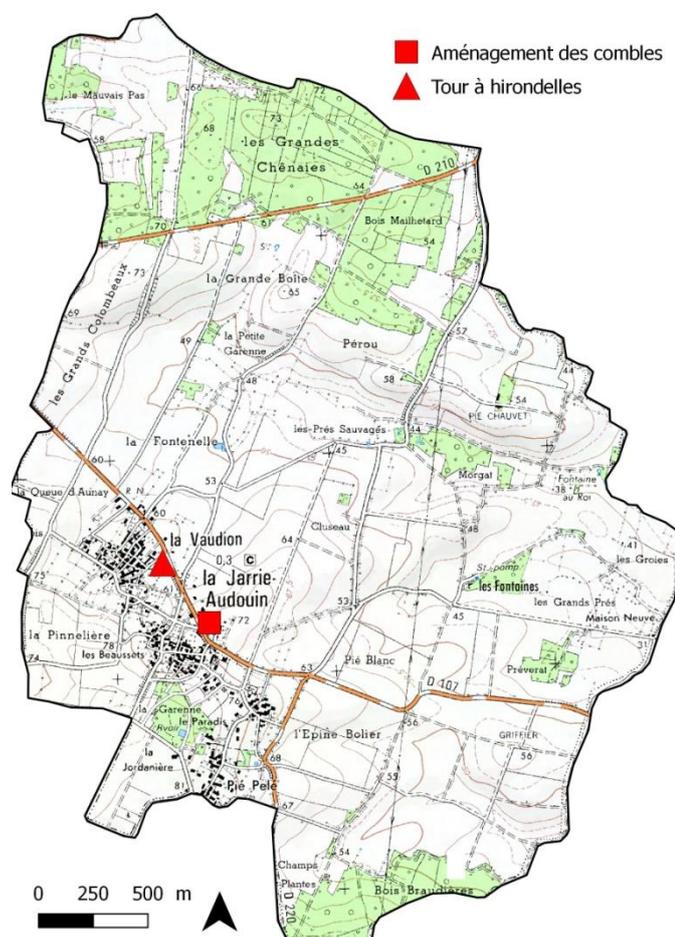
### Objectifs

- Offrir un site de nidification pour les Hirondelles
- Offrir un gîte de parturition pour les Chauves-souris

## Situation

### Localisation

Tour : Au centre des 4 carrés potagers du jardin aromatique partagé.  
 Combles aménagées : salle de réunion



<b>Action n °5</b>	<b>Construction et aménagement de gîtes pour les Hirondelles et les chauves-souris</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Offrir des sites de reproduction pour les Hirondelles et les Chauves-souris
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

#### Maîtrise foncière

Public

#### Mise en œuvre

##### Technique

##### Description

Au centre du jardin aromatique partagé sera installée une tour à Hirondelles et à chauve-souris. Cette tour sera construite et installée par les employés municipaux et l'association la Pierre Chenine. Elle sera constituée d'un pilier central de 4 mètres (5 mètres dont 1 mètre enterré) surmonté par une plateforme en bois. La plateforme est surmontée par une toiture (charpente en bois protégée par des taules goudronnée) qui laisse toutefois un espace clos entre ces 2 parties (les "combles"). Le dessous de la plateforme en bois est muni de planches en bois permettant l'installation de nids artificiels (Au minimum 12 nids artificiels pour Hirondelles, laissant ainsi la place à la construction de nouveaux nids naturels) et de 4 fentes permettant l'accès des chauve-souris aux "combles", entre la plateforme et la toiture. Les nids artificiels seront fabriqués avec du grillage et du papier mâché.

Les combles de la salle de réunion sont accessibles par des fenêtres pour le moment obstruée par de grands panneaux de bois. Afin de limiter la pénétration de la lumière dans les combles tout en permettant l'accès au Grand rhinolophe, chauve-souris de grande taille, une ouverture, de 60cm de large par 30 cm de haut, sera réalisée dans les panneaux en bois à chacune des fenêtres.

##### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

##### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

##### Outils mobilisables

Scies égoïnes, scies circulaires, visseuse, papier mâché, ponceuse

#### Partenaires/Acteurs

Mairie de la Jarrie-Audouin  
Association La Pierre Chenine

#### Financement

##### Etat des demandes

En cours

##### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Préparation du chantier et assemblage	0
Poteau (1 poteau de 5 m de haut, sur 20 x 20 cm de section)	201
Planche en Sapin de Douglas	102,91
Taules goudronnées	20
Vis	20
Grillage	10
Main d'œuvre montage	57,86
<b>TOTAL</b>	<b>411,77</b>

<b>Action n °5</b>	<b>Construction et aménagement de gîtes pour les Hirondelles et les chauves-souris</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Offrir des sites de reproduction pour les Hirondelles et les Chauves-souris
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

#### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Région	353,91
Mairie de la Jarrie-Audouin	57,86
<b>TOTAL</b>	<b>411,77</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Construction et installation de la tour : Automne 2017

##### Indicateurs de suivi

1 tour à Hirondelles et à Chauve-souris

<b>Action n °6</b>	<b>Plantation de jachères</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Créer des espaces favorables aux pollinisateurs
<b>Priorité</b>	3
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

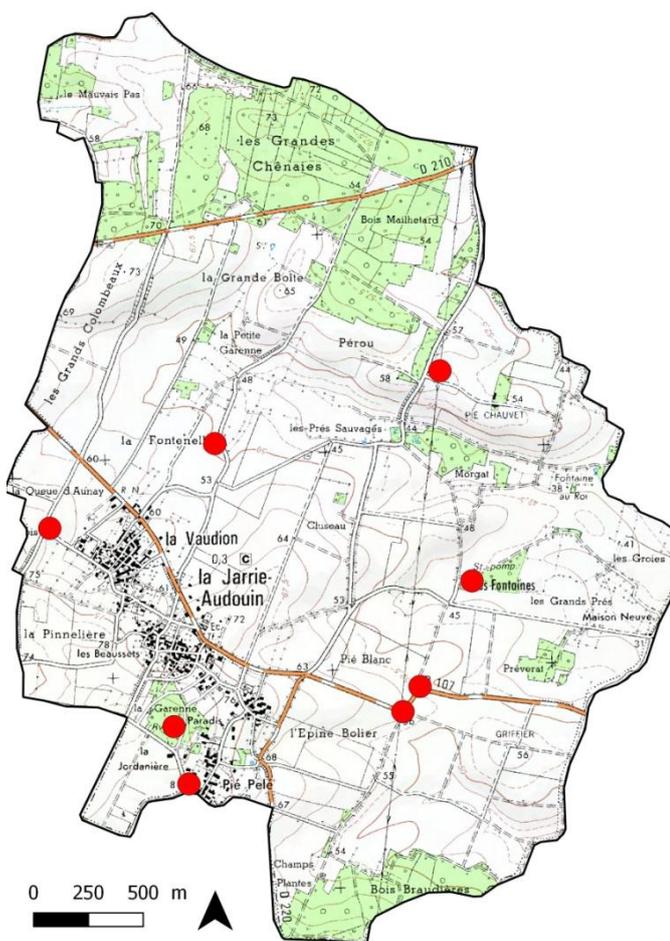
Plantation de jachères mellifères et fleuries

### Objectifs

Création de nouveaux espaces favorables aux pollinisateurs

## Situation

### Localisation



### Maîtrise foncière

Public

### Mise en œuvre

#### Technique

#### Description

<b>Action n °6</b>	<b>Plantation de jachères</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Créer des espaces favorables aux pollinisateurs
<b>Priorité</b>	3
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire
<b>Etat de l'action</b>	A engager

Certains espaces communaux sont peu ou pas valorisés, souvent du fait des faibles surfaces disponibles. Encrée au sein d'une matrice agricole caractérisée par la céréaliculture intensive, la commune de la Jarrie-Audouin pourrait apporter une véritable plus-value biodiversité en répartissant sur son territoire quelques secteurs consacrés aux pollinisateurs. 8 îlots ont donc été sélectionnés pour y implanter des ronds de 1 à plusieurs m<sup>2</sup> de jachères mellifères. Ces îlots sont principalement répartis sur les secteurs céréaliers de la commune. Les espèces choisies pour les mélanges plantés seront des plantes vivaces et annuelles, qui se ressèment naturellement. L'une des plantations proche du village sera accompagnée d'un panneau explicatif dans le cadre de l'**Action n°15**. Les travaux de préparation et d'entretien seront réalisés par la commune.

**Régime de déclaration ou d'autorisation administrative**

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

**Nécessité d'études préalables**

Aucune étude préalable nécessaire

**Outils mobilisables**

Motobineuse

**Partenaires/Acteurs**

Mairie de la Jarrie-Audouin  
Conseil départemental de Charente-Maritime

**Financement**

**Etat des demandes**

En cours

**Dépenses**

Postes de dépenses	Montant (€)
Achat des graines	48
Main d'œuvre plantation	289,28
<b>TOTAL</b>	<b>337,28</b>

**Recettes**

Cofinanceurs	Montant (€)
Région	48
Mairie de la Jarrie-Audouin	289,28
<b>TOTAL</b>	<b>337,28</b>

**Calendrier et suivi**

**Calendrier de mise en œuvre**

Préparation et plantation : septembre/octobre 2017

**Indicateurs de suivi**

10 m<sup>2</sup> plantés

<b>Action n °7</b>	<b>Animation Grand public sur les chauves-souris</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation de la population locale aux enjeux de biodiversité sur leur commune
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

Conférence et exposition sur les chauves-souris (biologie, écologie, espèces, méthodes d'études, menaces et protections) suivie d'une sortie crépusculaire pour les observer dans le village et les écouter au détecteur à ultrasons.

### Objectifs

Sensibiliser la population à la protection des chauves-souris

## Situation

### Localisation

Conférence : Salle communale de la Jarrie-Audouin

Exposition : Salle communale de la Jarrie-Audouin

Sortie crépusculaire : Bourg de la Jarrie-Audouin

### Maîtrise foncière

Public

## Mise en œuvre

### Technique

#### Description

Animation en 2 temps qui est proposée gratuitement à la population locale (habitant de la commune et des communes alentours). Dans un premier temps, une projection en salle permet de démentir de nombreux préjugés sur les chauves-souris et de présenter la biologie et l'écologie générale (habitats, régime alimentaire, mœurs, etc...) de ces mammifères, les espèces présentes en région, dans le département, et sur la commune, les menaces qui pèsent sur ces espèces, l'intérêt de les protéger et les mesures de protection, les méthodes d'étude). Suite à la conférence, la sortie crépusculaire permet de comprendre le fonctionnement des outils permettant l'étude des chauves-souris, d'observer et d'entendre quelques unes des espèces présentes, de présenter le gîte à chauves-souris mis en place dans les combles d'un bâtiment communal (**Action n°7**) ainsi que le programme "Refuge pour les chauves-souris" dans lequel la commune s'est intégré. Exposition installée dans la salle de conférence et consultable avant et après l'animation.

#### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

#### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

#### Outils mobilisables

Salles communales, 40 chaises, 2 tables. Le reste du matériel est fourni par l'animateur.

## Partenaires/Acteurs

Nature Environnement 17 (prestation)

Mairie de la Jarrie-Audouin (communication)

Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (plaquettes et documentations sur les espèces et le programme "Refuge pour les chauves-souris")

## Financement

### Etat des demandes

En cours

### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Prestation Animation par Nature Environnement 17	200
Frais de déplacement animateur	20
<b>TOTAL</b>	<b>220</b>

<b>Action n °7</b>	<b>Animation Grand public sur les chauves-souris</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation de la population locale aux enjeux de biodiversité sur leur commune
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

#### Recettes

	<b>Cofinanceurs</b>	<b>Montant (€)</b>
Région		220
	<b>TOTAL</b>	<b>220</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Communication dans le bulletin municipal : Janvier 2017 et juin 2017  
 Communication dans les écoles : Début juin 2017  
 Communication dans les boîtes aux lettres : Début juin 2017  
 Préparation de l'exposition et animation : Fin juin 2017

##### Indicateurs de suivi

1 encart dans le bulletin municipal  
 1 flyer pour les écoles et les boîtes aux lettres  
 Nombre de participants à l'animation

<b>Action n °8</b>	<b>Animation scolaire sur la haie et plantation avec l'école de Loulay</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation des écoliers à l'intérêt et la protection des haies
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

Sensibilisation des élèves des 4 classes élémentaires de Loulay à l'intérêt des haies et à leur protection à l'aide d'une animation en 2 temps comprenant une approche théorique en salle, et une approche pratique, avec la plantation d'une haie.

### Objectifs

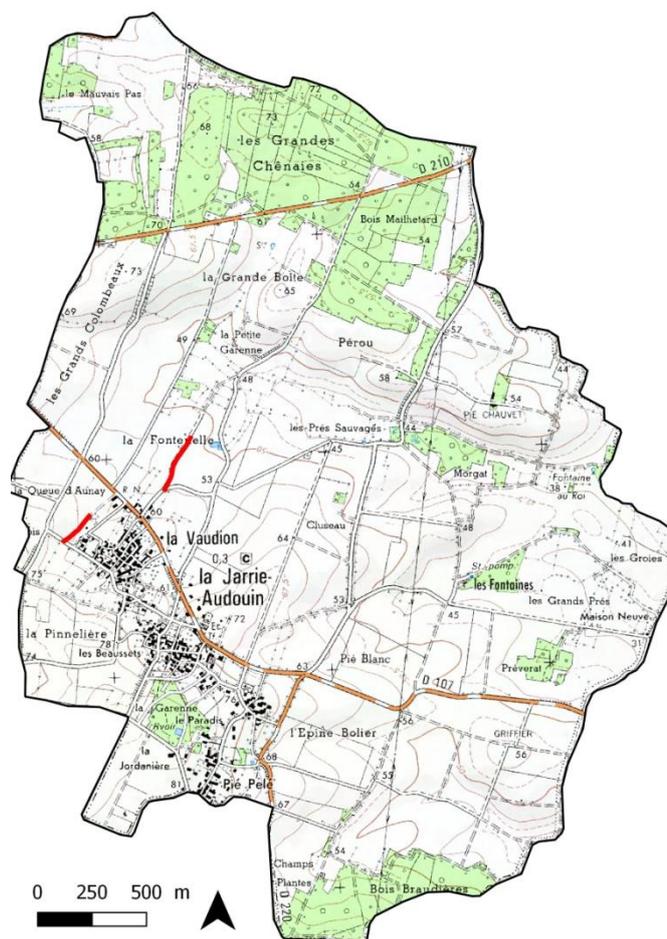
Sensibilisation les écoliers à l'intérêt et la protection des haies et leur faire découvrir les techniques de plantations.

## Situation

### Localisation

Partie théorique : Ecole publique de Loulay

Chantier de plantation de haies : La Fontenelle et La Queue d'Aunay



### Maîtrise foncière

Public/Privé

## Mise en œuvre

### Technique

Description

<b>Action n °8</b>	<b>Animation scolaire sur la haie et plantation avec l'école de Loulay</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation des écoliers à l'intérêt et la protection des haies
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

Une action pédagogique sur les haies est prévue auprès des 4 classes de l'école élémentaire de Loulay. Cette action comporterait une phase théorique pour chacune des classes, délivrée par un animateur nature dans les locaux de l'école (avec éventuellement une sortie autour de l'école pour y observer les haies présentes), sur les types de haies, les rôles de ces haies, notamment en termes de corridors écologiques, l'intérêt de les préserver et pourquoi en replanter, l'intérêt qu'elles représentent pour la biodiversité mais également pour l'agriculture. Dans un second temps, les 4 classes iraient (par groupe de 2 classes) participer à une plantation de haies réalisée sur la commune de la Jarrie-Audouin dans le cadre de l'**Action n°2** de ce plan d'actions. Le chantier de plantation sera préparé avant l'arrivée des élèves (préparation du sol, création des trous où seront plantés les arbres, etc.).

#### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

#### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

#### Outils mobilisables

Outils pédagogiques de Nature Environnement 17 sur la haie

#### Partenaires/Acteurs

Nature Environnement 17 (animation)  
Ecole publique élémentaire de Loulay  
Mairie de Loulay (bus)

#### Financement

##### Etat des demandes

En cours

##### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Préparation du chantier	57,86
Prestation Animation par Nature Environnement 17	800
Frais de déplacement animateur	40
Transport scolaire	180
<b>TOTAL</b>	<b>1077,86</b>

##### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Région	840
Mairie de la Jarrie-Audouin	237,86
<b>TOTAL</b>	<b>1077,86</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Organisation et calage des dates avec l'école : Aout 2016  
Animation : Début d'année scolaire 2016/2017 (période visées : septembre à novembre)  
Plantation de haies : Novembre/décembre 2016/Janvier 2017

##### Indicateurs de suivi

4 classes sensibilisées

<b>Action n °9</b>	<b>Animation scolaire sur les corridors écologique à l'école de Loulay</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation des élèves aux notions de corridors écologiques
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

Les corridors écologiques, indispensables aux déplacements de la faune, sont d'une importance cruciale dans la conservation de la biodiversité. Le Hérisson d'Europe est un animal emblématique, aimé des enfants, qui réalise de nombreux trajets au cours de sa vie, voire de sa journée/nuit. Passant de jardin en jardin il est un bon moyen de sensibiliser les enfants à l'importance de ces déplacements et de ce qui peut les entraver. Une animation sera réalisée sur cette thématique avec chacune des classes de maternelle de l'école publique de Loulay, où sont scolarisés les enfants de La Jarrie-Audouin.

### Objectifs

Initier les élèves de maternelles aux notions de corridors écologiques

## Situation

### Localisation

Ecole publique de Loulay

### Maîtrise foncière

Public

## Mise en œuvre

### Technique

#### Description

Les 2 classes de l'école maternelle publique de Loulay bénéficieront chacune d'un animateur nature pendant une demi-journée. Cette demi-journée sera consacrée à l'initiation des enfants aux notions de corridors écologiques, à travers la vie d'un représentant emblématique de la faune local : le Hérisson d'Europe. Ainsi les élèves pourront suivre de façon schématisée les différentes étapes de la vie du hérisson et appréhender ses besoins quotidiens, notamment en termes de déplacements. Une ouverture sera faite sur les possibilités d'aménagements simples à réaliser dans son jardin pour aider le hérisson à réaliser son cycle biologique.

#### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

#### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

#### Outils mobilisables

Outils pédagogiques de Nature Environnement 17 sur les continuités écologiques

### Partenaires/Acteurs

Nature Environnement 17 (animation)

Ecole publique maternelle de Loulay

### Financement

#### Etat des demandes

En cours

#### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Prestation Animation par Nature Environnement 17	400
Frais de déplacement animateur	40
<b>TOTAL</b>	<b>440</b>

<b>Action n °9</b>	Animation scolaire sur les corridors écologique à l'école de Loulay
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation des élèves aux notions de corridors écologiques
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

#### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Région	395,96
Mairie de la Jarrie-Audouin	44,04
<b>TOTAL</b>	<b>440</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Organisation et calage des dates avec l'école : Aout 2016

Animation : Milieu d'année scolaire 2016/2017 (période visées : printemps)

##### Indicateurs de suivi

2 classes sensibilisées

<b>Action n °10</b>	<b>Animation Grand public sur les amphibiens</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation de la population locale aux enjeux de biodiversité sur leur commune
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

**Présentation**

**Description générale**

Conférence sur les amphibiens suivie d'une sortie crépusculaire pour les observer sur les mares du village et les écouter.

**Objectifs**

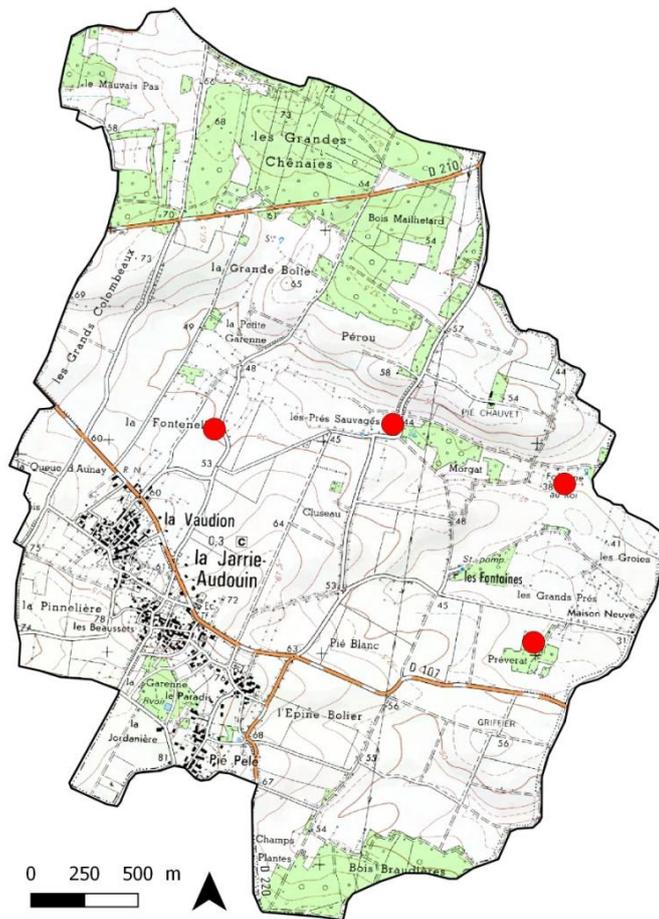
Sensibiliser la population à la protection des amphibiens

**Situation**

**Localisation**

Conférence : Salle communale de la Jarrie-Audouin

Sortie crépusculaire : Mares de la Jarrie-Audouin



**Maîtrise foncière**

Public/Privé (une mare sur la propriété de l'association communale de chasse agréée)

**Mise en œuvre**

**Technique**

Description

<b>Action n °10</b>	<b>Animation Grand public sur les amphibiens</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation de la population locale aux enjeux de biodiversité sur leur commune
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

Animation en 2 temps qui est proposée gratuitement à la population locale (habitant de la commune et des communes alentours). Dans un premier temps, une projection en salle permet de présenter la biologie et l'écologie générale (habitats, régime alimentaire, moeurs, etc...) de ces animaux, les espèces présentes dans le département et sur la commune, les menaces qui pèsent sur ces espèces, l'intérêt de les protéger et les mesures de protection, les méthodes d'étude). Suite à la conférence, la sortie crépusculaire permet d'observer et d'entendre quelques unes des espèces présentes, mais aussi de présenter les mares restaurées et créées sur la commune dans le cadre de l'**Action n°1** de ce plan d'action.

**Régime de déclaration ou d'autorisation administrative**

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

**Nécessité d'études préalables**

Aucune étude préalable nécessaire

**Outils mobilisables**

Salles communales, 40 chaises, 2 tables. Le reste du matériel est fourni par l'animateur.

**Partenaires/Acteurs**

Nature Environnement 17 (prestation)  
Mairie de la Jarrie-Audouin (communication)  
Association communale de chasse agréée

**Financement**

**Etat des demandes**

En cours

**Dépenses**

Postes de dépenses	Montant (€)
Prestation Animation par Nature Environnement 17	200
Frais de déplacement animateur	20
<b>TOTAL</b>	<b>220</b>

**Recettes**

Cofinanceurs	Montant (€)
Région	220
<b>TOTAL</b>	<b>220</b>

**Calendrier et suivi**

**Calendrier de mise en œuvre**

Communication dans le bulletin municipal : Juin 2017 et janvier 2018  
Communication dans les écoles : Fin mars 2018  
Communication dans les boîtes aux lettres : Fin mars 2018  
Préparation de la salle et animation : Avril 2018

**Indicateurs de suivi**

1 encart dans le bulletin municipal  
1 flyer pour les écoles et les boîtes aux lettres  
Nombre de participants à l'animation

<b>Action n °11</b>	<b>Animation scolaire sur la construction d'abris pour la faune sauvage par l'école de Loulay</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation des élèves et aménagement d'abris pour la faune sauvage sur la commune
<b>Priorité</b>	3
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

Construction d'abris à insectes, de gîtes à chauves-souris et de nichoirs à oiseaux par les classes élémentaires de l'école de Loulay, où sont scolarisés les enfants de la Jarrie-Audouin

### Objectifs

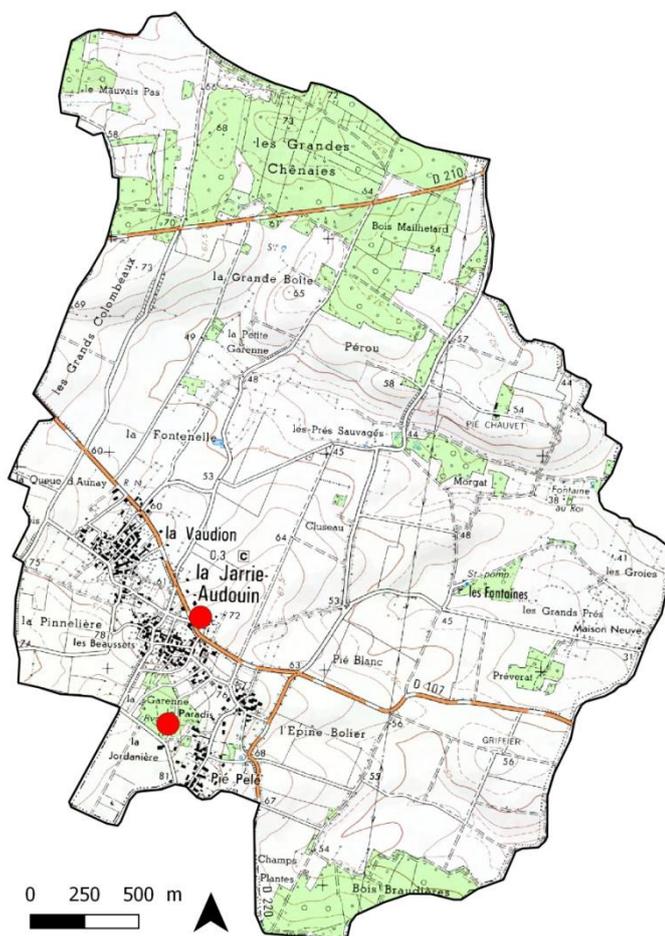
Sensibiliser les enfants à la protection de la biodiversité

## Situation

### Localisation

Atelier de construction : Ecole publique de Loulay

Installation : Ecole de Loulay, Mairie de la Jarrie-Audouin et Bois de la Garenne



### Maîtrise foncière

Public

## Mise en œuvre

### Technique

Description

<b>Action n °11</b>	<b>Animation scolaire sur la construction d'abris pour la faune sauvage par l'école de Loulay</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation des élèves et aménagement d'abris pour la faune sauvage sur la commune
<b>Priorité</b>	3
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

Chacune des 4 classes élémentaires de l'école publique de Loulay, où sont scolarisés les enfants de La Jarrie-Audouin, bénéficieront d'un animateur nature pendant une demi-journée. Cette demi-journée sera consacrée à la construction de 2 gîtes à chauves-souris, 2 abris à insectes et 2 nichoirs à oiseaux (par classe). L'animateur profitera de cette occasion pour sensibiliser les élèves à la protection de la faune locale, en présentant notamment les espèces qui utilisent ces gîtes, leur écologie (habitat, régime alimentaire, etc.), les menaces qui pèsent sur elles et l'importance et les moyens de les protéger. Ces 24 constructions (8 gîtes à chauves-souris, 8 abris à insectes et 8 nichoirs à oiseaux) seront ensuite installées dans l'école de Loulay et sur les propriétés communales de la mairie, et notamment sur le bâtiment de la mairie et dans le bois de la Garenne (où un panneau d'information sera installé pour en expliquer l'utilité, dans le cadre de l'**Action n°15**). Les panneaux de bois seront découpés à l'avance aux bonnes dimensions et pré-perçés par les employés municipaux afin que les élèves n'est plus qu'à les assembler.

#### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

#### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

#### Outils mobilisables

Scies égoïnes, scies circulaires, visseuse, outils pédagogiques de Nature Environnement 17 sur les gîtes pour la faune sauvage

#### Partenaires/Acteurs

Nature Environnement 17 (animation)  
Mairie de la Jarrie-Audouin (préparation des panneaux de bois)  
Ecole publique élémentaire de Loulay  
Mairie de Loulay

#### Financement

##### Etat des demandes

En cours

##### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Préparation du chantier	57,86
Prestation Animation par Nature Environnement 17	800
Frais de déplacement animateur	40
Bois non traité (10 m <sup>2</sup> en châtaigner)	123,5
Vis	10
<b>TOTAL</b>	<b>1031,36</b>

##### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Région	973,5
Mairie de la Jarrie-Audouin	57,86
<b>TOTAL</b>	<b>1031,36</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Organisation et calage des dates avec l'école : Aout 2017

Animation : Début d'année scolaire 2017/2018 (période visées : septembre à décembre)

<b>Action n °11</b>	<b>Animation scolaire sur la construction d'abris pour la faune sauvage par l'école de Loulay</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Sensibilisation des élèves et aménagement d'abris pour la faune sauvage sur la commune
<b>Priorité</b>	3
<b>Catégorie</b>	Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager
Installation des constructions : Fin d'hiver 2017/2018	
<b>Indicateurs de suivi</b>	
8 nichoirs à oiseaux	
8 abris à insectes	
8 gîtes à chauves-souris	

<b>Action n °12</b>	<b>Mise en place d'un jardin partagé aromatiques biologique</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Créer des espaces favorables aux pollinisateurs et une dynamique autour de la thématique "Agriculture et biodiversité"
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire - Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

Création d'un jardin partagé biologique de plantes aromatiques : Le jardin aromatique partagé biologique présente plusieurs atouts. En premier lieu, le caractère "partagé" permet de créer des liens entre les habitants, de les pousser à se rencontrer et à échanger, améliorant la cohésion sociale au sein de la commune. Cela permet de créer une dynamique autour de 2 thématiques à enjeux et fortement liées : l'alimentation et la biodiversité. Le jardin partagé devient ainsi un lieu d'échange, y compris de bonnes pratiques de jardinages et de trucs et astuces permettant de limiter l'usage d'intrants, et développer la connaissance sur les plantes aromatiques. De plus, les aromatiques présentent un intérêt certains pour bon nombres d'espèces et notamment les insectes pollinisateurs, ce qui permettrait d'apporter un complément à l'**Action n°3** (dans la mesure où les pratiques mises en œuvre correspondent à une agriculture biologique).

### Objectifs

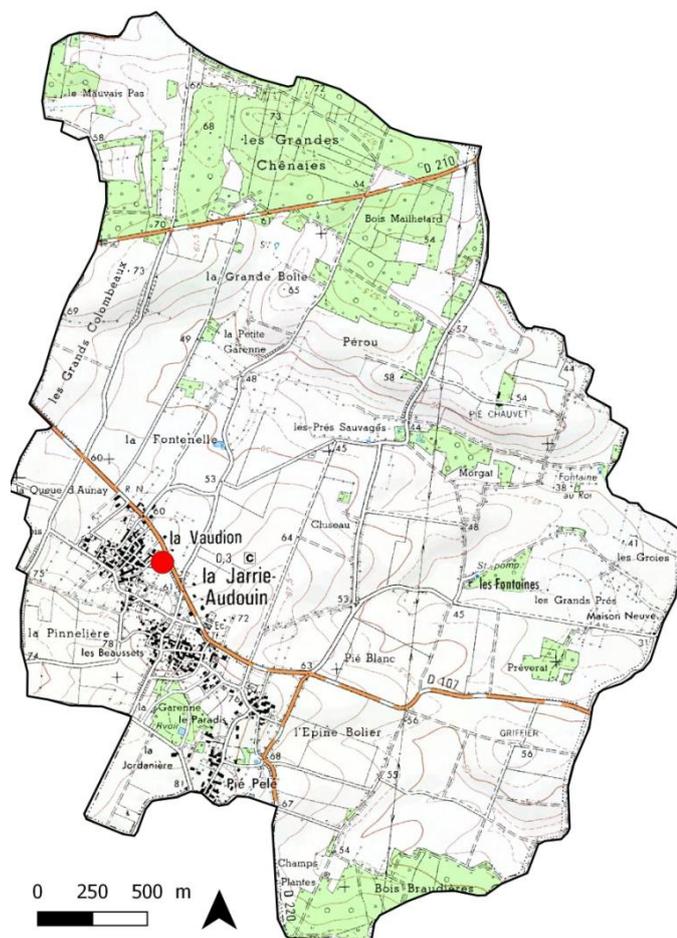
Création de nouveaux espaces favorables aux pollinisateurs

Générer une dynamique autour de la thématique "Agriculture et biodiversité"

Encourager l'échange autour des bonnes pratiques de jardinage

## Situation

### Localisation



### Maîtrise foncière

<b>Action n °12</b>	<b>Mise en place d'un jardin partagé aromatiques biologique</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Créer des espaces favorables aux pollinisateurs et une dynamique autour de la thématique "Agriculture et biodiversité"
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire - Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

Public

### Mise en œuvre

#### Technique

##### Description

Ce jardin sera composé de 4 potagers en carré de 1,5 mètre de côté (2,25 m<sup>2</sup>) et de 30 cm de haut, au centre desquels trônera une tour à Hirondelle (**Action n°7**). Les carrés seront préparés (découpage et assemblage des planches) par les employés municipaux, qui participeront également à leur entretien, avec les habitants. Un paillage sera réalisé avec le broyat que la commune récupère par le biais des habitants qui utilisent le broyeur communal.

##### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

##### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

##### Outils mobilisables

Motobineuse

#### Partenaires

##### Acteurs

Mairie de la Jarrie-Audouin

Habitants de la Jarrie-Audouin

##### Partenaires techniques

Aucun

#### Financement

##### Etat des demandes

En cours

##### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Achat des plants (24 plants à 2 €)	48
Achat des carrés (4 planches en bois de châtaigners)	43,59
Main d'œuvre plantation	115,71
<b>TOTAL</b>	<b>207,30</b>

##### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Région	91,59
Mairie de la Jarrie-Audouin	115,71
<b>TOTAL</b>	<b>207,30</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Préparation et plantation : Mars/avril/mai 2017

##### Indicateurs de suivi

8 m<sup>2</sup> de potagers partagés

<b>Action n °13</b>	<b>Mise en place d'un verger partagé</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Recréer un espace communal de partage autour du verger, éléments patrimonial du paysage rurale, ressources pour la biodiversité comme pour les habitants
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire - Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

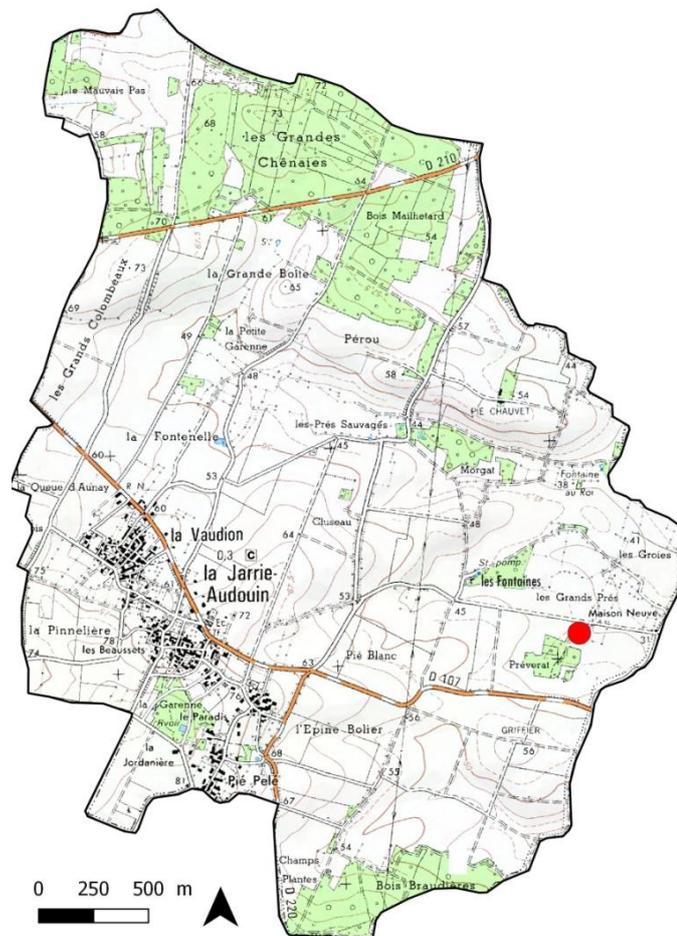
Le verger haute-tige, milieu semi ouvert, fait certainement partie des écosystèmes agricoles les plus riches d'un point de vue biologique. En effet, depuis leur plantation jusqu'à leur décomposition complète, les arbres fruitiers offrent nourriture, abris, lieux de reproduction et d'hivernage à un grand nombre d'espèces animales, végétales (lichens, mousses, etc.) et de champignons (dans la mesure où aucun traitement phytosanitaire n'est appliqué). Éléments constitutifs des paysages ruraux ancestraux, les vergers constituent un véritable patrimoine génétique et culturel qu'il convient de préserver. C'est dans cette optique, et afin de partager ce patrimoine avec tous, que la commune de la Jarrie-Audouin souhaite planter un verger sur l'une des prairies communales. Ce milieu sera avantageusement associé à la mise en place de ruches communales (**Action n°6**), permettant de faciliter la pollinisation des arbres et de fournir une alimentation intéressante et exempte de pesticides pour les abeilles.

### Objectifs

Recréer un espace communal de partage autour du verger, éléments patrimonial du paysage rurale, ressources pour la biodiversité comme pour les habitants

## Situation

### Localisation



### Maîtrise foncière

Public

<b>Action n °13</b>	<b>Mise en place d'un verger partagé</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Recréer un espace communal de partage autour du verger, éléments patrimonial du paysage rurale, ressources pour la biodiversité comme pour les habitants
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire - Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Mise en œuvre

### Technique

#### Description

2 pommiers, 2 poiriers, 2 pruniers et 2 cerisiers, de variétés anciennes, seront plantés sur une prairie communale par l'association la Pierre Chenine. La préparation du terrain sera également réalisé par l'association tandis que l'entretien du verger (notamment l'arrosage dans les premiers temps) sera effectué par les agents communaux. Le verger sera à disposition de tous, chacun pouvant venir y cueillir des fruits. Afin de maintenir le milieu semi-ouvert, un fauchage aura lieu une fois par an, en fin d'été/début d'automne, afin de ne pas interférer avec la saison de reproduction de beaucoup d'espèces et d'insectes en particulier. Les arbres seront paillés avec le broyat de bois que la commune récupère par les habitants un prêtant son broyeur. De même le pralin, qui offre de meilleures chances de reprise et favorise un départ de végétation vigoureux, sera préparé par l'association la Pierre Chenine.

#### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

#### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

#### Outils mobilisables

Tractopelle

### Partenaires/Acteurs

#### Acteurs

Mairie de la Jarrie-Audouin  
Agriculteurs  
Association la Pierre Chenine

### Financement

#### Etat des demandes

En cours

#### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Achat des plants (8 plants à 33 € le plant)	264
Achat des tuteurs (8 tuteurs avec attache à 4,50 €)	36
Achat des manchons (8 manchons à 1,40 €)	11,2
Main d'œuvre	115,71
<b>TOTAL</b>	<b>426,91</b>

#### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Mairie de la Jarrie-Audouin	115,71
Région	311,2
<b>TOTAL</b>	<b>426,91</b>

## Calendrier et suivi

### Calendrier de mise en œuvre

Préparation du terrain et achat des plants : Novembre 2016  
Plantation : Novembre/Décembre 2016/Janvier 2017

<b>Action n °13</b>	<b>Mise en place d'un verger partagé</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Recréer un espace communal de partage autour du verger, éléments patrimonial du paysage rurale, ressources pour la biodiversité comme pour les habitants
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire - Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager
<b>Indicateurs de suivi</b>	
	Nombre de fruitiers plantés

<b>Action n °14</b>	<b>Mise en place d'un rucher communal pédagogique</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Soutenir la pollinisation des plantes à fleurs par les abeilles et sensibiliser la population à cette problématique
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire - Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

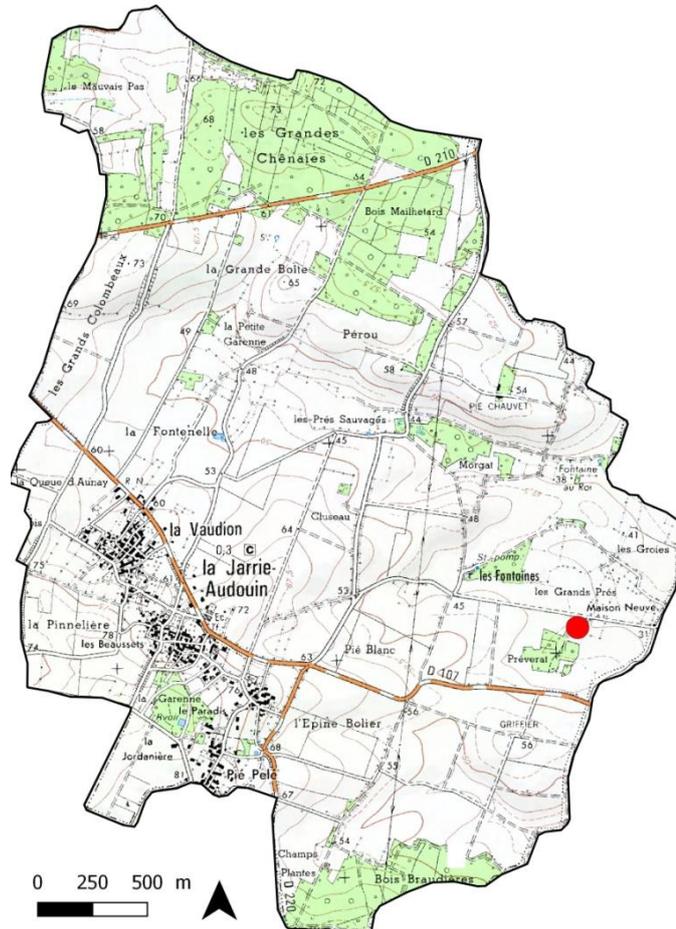
La mise en place d'un rucher communal est à la fois une contribution à la pollinisation des plantes à fleurs par le travail des abeilles et une sensibilisation des habitants aux enjeux de la biodiversité et d'un environnement sain. Pour une fonctionnalité optimale, le rucher communal sera installé dans le verger (**Action n°5**).

### Objectifs

- Soutenir la pollinisation des plantes à fleurs par les abeilles
- Recréer un espace communal de partage autour de la ruche
- Sensibiliser les habitants aux rôles et à la préservation des pollinisateurs.

## Situation

### Localisation



### Maîtrise foncière

Public

## Mise en œuvre

### Technique

Description

<b>Action n °14</b>	<b>Mise en place d'un rucher communal pédagogique</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Soutenir la pollinisation des plantes à fleurs par les abeilles et sensibiliser la population à cette problématique
<b>Priorité</b>	2
<b>Catégorie</b>	Aménagement/gestion du territoire - Sensibilisation/Education à l'environnement
<b>Etat de l'action</b>	A engager

3 ruches seront installées au sein du verger. Ces ruches seront entretenues par un apiculteur amateur local qui aura tout usage des ruches. En contrepartie, quelques pots de miel seront donnés à la mairie et l'apiculteur réalisera bénévolement une animation sur la ruche, abordant les thèmes du fonctionnement de la ruche, du travail des apiculteurs, de l'importance des pollinisateurs, etc.

#### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

La possession de ruche pour l'exercice d'une profession, ou pour une activité de loisir exige la déclaration du nombre de ruches et de leur emplacement auprès du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

#### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

#### Outils mobilisables

Aucun

#### Partenaires/Acteurs

Mairie de la Jarrie-Audouin

Apiculteur

#### Financement

##### Etat des demandes

En cours

##### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Achat des ruches	231
Achat des essaims	300
Main d'œuvre	57,86
<b>TOTAL</b>	<b>588,86</b>

##### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Mairie de la Jarrie-Audouin	57,86
Région	531
<b>TOTAL</b>	<b>588,86</b>

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Automne 2016 : Réservation des essaims

Printemps 2017 : Achat des ruches, installation et achat des essaims

Été 2017 : Animation sur la ruche

Été 2018 : Animation sur la ruche

##### Indicateurs de suivi

3 ruches installées

2 animations réalisées

<b>Action n °15</b>	<b>Complément d'un sentier de découverte</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Informer et sensibiliser la population sur le patrimoine naturel de la commune
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Valorisation du patrimoine naturel
<b>Etat de l'action</b>	A engager

## Présentation

### Description générale

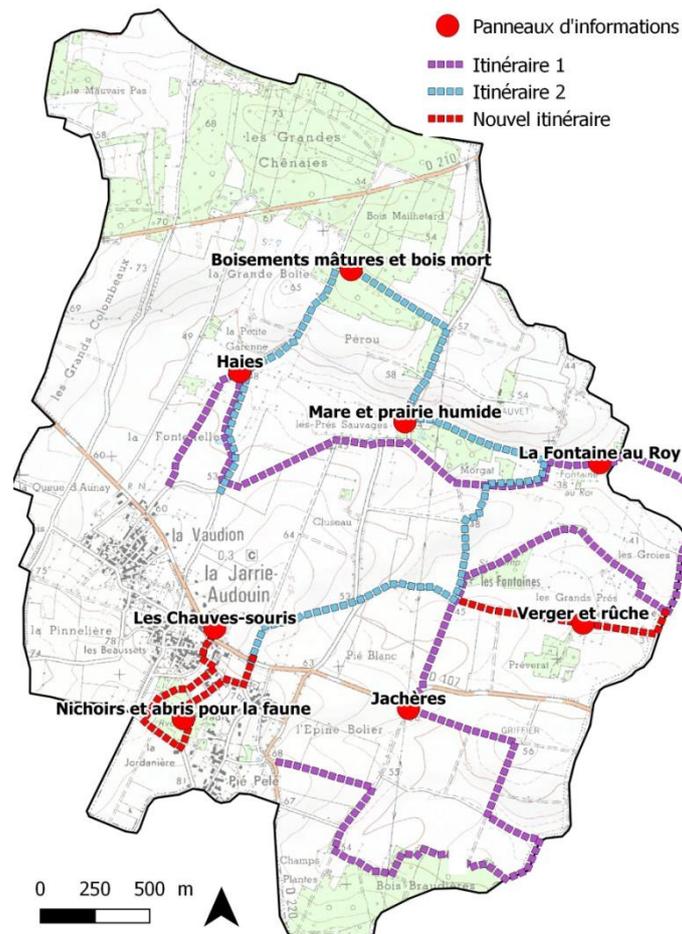
La mairie a mis en place il y a peu un sentier de découverte du patrimoine historique et culturel de la commune, présenté en 2 itinéraires. Il serait intéressant de compléter cet actuel sentier par une approche "patrimoine naturel". Ainsi 8 panneaux d'information sur la patrimoine naturel seront intégrés à ce sentier. Ces panneaux seront installés sur l'actuel parcours, qui serait de ce fait rallongé pour passer devant l'ensemble des pancartes. Ils auront pour thèmes : "La Fontaine au Roy" (mare forestière présentant une population endémique du centre-ouest de la France d'un crustacé rare et menacé, la Gallazelle), le verger et le rucher, la mare et la prairie humide (avec encart sur la Fritillaire pintade), les boisements mâturs et l'importance du bois mort, les jachères et les pollinisateurs, les haies, les nichoirs et abris pour la faune sauvage, les Chauves-souris.

### Objectifs

- Informer les habitants sur la patrimoine naturel présent sur leur commune
- Sensibiliser les promeneurs à l'intérêt de protéger la biodiversité

## Situation

### Localisation



### Maîtrise foncière

Public

### Mise en œuvre

<b>Action n °15</b>	<b>Complément d'un sentier de découverte</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Informier et sensibiliser la population sur le patrimoine naturel de la commune
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Valorisation du patrimoine naturel
<b>Etat de l'action</b>	A engager

### Technique

#### Description

5 panneaux sur les 8 nouveaux installés seront intégrés à l'actuel sentier d'interprétation. Les 3 autres seront positionnés sur des chemins ne bénéficiant pour le moment d'aucun balisage. Le sentier sera matérialisé par des poteaux carrés en bois de châtaigniers. Concernant les panneaux d'information, les textes et certaines photos seront fournis par Nature Environnement 17, les autres illustrations étant fournies par la mairie elle-même. La mise en page et le visuel seront créés par la communauté de commune, et la réalisation matérielle des panneaux par l'entreprise spécialisée AD Production, car ce sont ces 2 structures qui ont déjà effectué ce travail pour les panneaux sur le patrimoine historiques. Cela permettra de conserver une certaine homogénéité sur l'ensemble du sentier. Les panneaux seront fixés sur des pupitres en bois composés d'une planche en bois de châtaigner et de 2 poteaux supports que les employés communaux fabriqueront et installeront.

#### Régime de déclaration ou d'autorisation administrative

Aucun régime de déclaration ou d'autorisation administrative

#### Nécessité d'études préalables

Aucune étude préalable nécessaire

#### Outils mobilisables

Scies, perceuse, visseuse

### Partenaires/Acteurs

Mairie de la Jarrie-Audouin  
Communauté de commune Val de Saintonge  
Entreprise AD Production  
Nature Environnement 17

### Financement

#### Etat des demandes

En cours

#### Dépenses

Postes de dépenses	Montant (€)
Piquet Pupitre (8 poteaux carré 10 x 10 cm de 2 mètres à couper en 2)	104
Fourreaux pour piquets des pupitres (16 fourreaux)	176
Planche Pupitre (en châtaigniers de 27 mm d'épaisseur)	29,06
Conception des contenus	500
Conception visuel	173,57
Conception des panneaux	1440
Poteaux signalétiques (60 poteaux)	240
Conception d'une plaquette de communication	173,57
Impression de la plaquette de communication (300 impressions à 14 cts)	42
Préparation des pupitres et installation des panneaux	289,28
<b>TOTAL</b>	<b>3167,47</b>

#### Recettes

Cofinanceurs	Montant (€)
Mairie de la Jarrie-Audouin	2076,41
Région	1091,06
<b>TOTAL</b>	<b>3167,47</b>

<b>Action n °15</b>	<b>Complément d'un sentier de découverte</b>
<b>Objectif stratégique</b>	Informer et sensibiliser la population sur le patrimoine naturel de la commune
<b>Priorité</b>	1
<b>Catégorie</b>	Valorisation du patrimoine naturel
<b>Etat de l'action</b>	A engager

#### Calendrier et suivi

##### Calendrier de mise en œuvre

Conception textuel : Janvier 2017

Conception visuelle: Printemps 2017

Conception matériel : Printemps 2017

Conception et impression de la plaquette de communication : Eté 2017

Réalisation des pupitres : Automne 2017

Installation des panneaux : Automne 2017

##### Indicateurs de suivi

8 panneaux réalisés

## Calendrier des actions

N° Action	oct-16	nov-16	déc-16	janv-17	févr-17	mars-17	avr-17	mai-17	juin-17	juil-17	août-17	sept-17	oct-17	nov-17	déc-17	janv-18	févr-18	mars-18	avr-18	mai-18	juin-18	juil-18	août-18	sept-18
<b>Aménagement/gestion du territoire</b>																								
1																								
2																								
3																								
4																								
5																								
6																								
<b>Sensibilisation/Education à l'environnement</b>																								
7																								
8																								
9																								
10																								
11																								
<b>Aménagement et sensibilisation</b>																								
12																								
13																								
14																								
<b>Valorisation du patrimoine naturel</b>																								
15																								

## Budget

N° Action	Nom Action	Priorité	Coût Total
<b><i>Aménagement/gestion du territoire</i></b>			
1	Restauration et création de mares	1	2 149,82 €
2	Plantation de haies	1	1 974,53 €
3	Engagement dans la démarche Terre saine et rédaction du plan de gestion différencié	1	7 320,00 €
4	Achat de matériel	1	5 123,76 €
5	Construction d'une tour pour les Hirondelles et les chauves-souris	3	411,77 €
6	Plantation de jachères	3	337,28 €
<b><i>Sensibilisation/Education à l'environnement</i></b>			
7	Animation Grand public sur les chauves-souris	1	220,00 €
8	Animation scolaire sur la haie et plantation avec l'école de Loulay	1	1 077,86 €
9	Animation scolaire sur les corridors écologique à l'école de Loulay	1	440,00 €
10	Animation Grand public sur les amphibiens	2	220,00 €
11	Animation scolaire sur la construction d'abris pour la faune sauvage par l'école de Loulay	3	1 031,36 €
<b><i>Aménagement et sensibilisation</i></b>			
12	Mise en place d'un jardin partagé aromatiques biologique	2	207,30 €
13	Mise en place d'un verger partagé	2	426,91 €
14	Mise en place d'un rucher communal pédagogique	2	588,86 €
<b><i>Valorisation du patrimoine naturel</i></b>			
15	Complément d'un sentier de découverte	1	3 167,47 €
			<b>24 696,89 €</b>

## Plan de financement

N° Action	Région Nouvelle Aquitaine	Commune La Jarrie-Audouin	Agence de l'eau	Chambre d'agriculture - Programme EVA	Total financé
<b>Aménagement/gestion du territoire</b>					
1	1 918,40 €	231,42 €			<b>2 149,82 €</b>
2	685,62 €	173,57 €		1 115,34 €	<b>1 974,53 €</b>
3	2 196,00 €		5 124,00 €		<b>7 320,00 €</b>
4	5 123,76 €				<b>5 123,76 €</b>
5	353,91 €	57,86 €			<b>411,77 €</b>
6	48,00 €	289,28 €			<b>337,28 €</b>
<b>Sensibilisation/Education à l'environnement</b>					
7	220,00 €				<b>220,00 €</b>
8	840,00 €	237,86 €			<b>1 077,86 €</b>
9	395,96 €	44,04 €			<b>440,00 €</b>
10	220,00 €				<b>220,00 €</b>
11	973,50 €	57,86 €			<b>1 031,36 €</b>
<b>Aménagement et sensibilisation</b>					
12	91,59 €	115,71 €			<b>207,30 €</b>
13	311,20 €	115,71 €			<b>426,91 €</b>
14	531,00 €	57,86 €			<b>588,86 €</b>
<b>Valorisation du patrimoine naturel</b>					
15	1 091,06 €	2 076,41 €			<b>3 167,47 €</b>
	15 000,00 €	3 457,55 €	5 124,00 €	1 115,34 €	<b>24 696,89 €</b>